



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CHS-CT du 21 septembre 2020
Déclaration liminaire

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s camarades,

Nous l'avons dit et écrit à maintes reprises, la crise sanitaire du COVID19 a démontré le rôle fondamental des CHS-CT dans leur rôle de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de protection des salariés.

Au sein de la DDFIP du Finistère, les représentants de cette instance n'ont eu de cesse, depuis le 17 mars dernier, d'exercer leur mandat avec responsabilité et détermination dans un contexte totalement inédit et anxiogène où l'absence d'anticipation des responsables politiques a exposé la population et les travailleurs à des risques majeurs sur le plan de leur santé.

De plus, et comme l'attestent depuis des années les résultats de l'observatoire interne et les rapports des médecins de prévention, le nombre d'agents en situation de souffrance a augmenté de plus de 40 % en lien avec la réduction des moyens de fonctionnement, les suppressions d'emplois et les restructurations permanentes.

Dans un tel contexte, nul doute que la déclinaison de la Loi dite « de transformation de la Fonction publique » et la perspective de la suppression des CHS-CT, constitueraient un recul sans précédent quant à la prise en compte de toutes les questions touchant à la santé et à la sécurité au travail.

FO Finances exige le rétablissement des organismes consultatifs et le maintien des CHS-CT, protecteurs des droits individuels et de la santé au travail des agents publics.

Nous réaffirmons également notre attachement à la politique ministérielle de santé, sécurité et conditions de travail, politique qui doit être pérennisée et dotée des moyens nécessaires. Cela doit passer par l'amélioration et la préservation des réseaux ministériels d'acteurs de prévention et notamment le recrutement de médecins de prévention.

Pendant cette crise sanitaire, les interventions de **FO** avec celles d'autres organisa-

tions syndicales avaient conduit le gouvernement à suspendre le jour de carence de fin mars à début juillet. Son rétablissement le 11 juillet est de nature à générer un report du recours aux soins, une telle décision est donc totalement incompréhensible dans le contexte actuel.

FO dénonce la récente position prise par la Ministre de la Fonction Publique qui a confirmé le maintien de ces délais de carence depuis la fin de l'état d'urgence sanitaire, maintien qui ne pourra qu'inciter les agents à venir travailler, plutôt que de perdre une partie de leur traitement.

A la DGFIP, pour assurer les missions prioritaires et essentielles, les personnels comme à leur habitude n'ont pas manqué de répondre aux enjeux avec exemplarité, dans ce contexte de crise sanitaire totalement hors norme.

Une fois passés leurs remerciements, nos Ministres n'ont pas tardé à remettre le budgétaire au premier plan avec notamment les suppressions des congés et ARTT et des modalités de mise en œuvre de la prime COVID qui, aujourd'hui encore, laissent beaucoup d'amertume au sein des équipes.

Quant au Directeur Général, prétextant le besoin de visibilité des agents il axe sa communication sur la promotion du NRP et de la démétropolisation, alors que dans le contexte sanitaire fort préoccupant, la saine visibilité à donner serait celle de l'abandon de projets qui ne pourront que désorganiser les services et accentuer le caractère anxiogène du moment.

Manifestement, la technostructure hors sol entend bien profiter de la situation pour pousser ses projets de démantèlement du réseau de la DGFIP, alors que dans les départements, cette énergie serait bien d'avantage utilement déployée pour l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le cadre du maintien des emplois, des missions et de la stabilité des structures.

Pour F.O.- DGFIP, l'urgence n'est pas l'hypothétique DGFIP de demain et le NRP à marche forcée mais bien de faire fonctionner celle d'aujourd'hui en assurant la protection maximale des personnels !



MISSIONS, RÉSEAU,
DROITS, RÉMUNÉRATION,
CONDITIONS DE TRAVAIL

**TOUS ACTEURS
DU MONDE D'APRÈS**

FO
DGFIP

**PLUS FORTS
ENSEMBLE**